

**EXAMENS D'ADMISSION / VERIFICATION DES ACQUIS**  
**DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS UTILES**

**1) Inscription** : conformément aux échanges de correspondance

**2) Exigences**

Les niveaux d'exigence de l'examen d'admission sont indiqués pour chaque branche dans les documents annexés.

**3) Dispense**

Le directeur peut, en se fondant sur une formation complémentaire sanctionnée par un titre reconnu, dispenser un candidat de l'une ou l'autre des branches d'examen.

**4) Finance d'examens**

**CHF 50.-** par branche d'examen, payables à l'avance, non remboursables en cas d'absence non excusée par un certificat médical ou en cas d'échec.

**5) Branches et horaire d'examens**

08 h 15 - 08 h 30	accueil	15 minutes
08 h 30 - 10 h 00	TQG (techniques quantitatives de gestion)	90 minutes
10 h 30 - 12 h 00	français	90 minutes
13 h 30 - 15 h 00	mathématiques	90 minutes
15 h 15 - 16 h 15	allemand	60 minutes
16 h 30 - 17 h 30	anglais	60 minutes

**6) Fournitures**

Le papier (feuilles de réponse et de brouillon) est fourni par l'Ecole.

**7) Moyens auxiliaires autorisés**

TQG	: machine à calculer de poche personnelle, non programmable
Anglais	: aucun
Français	: dictionnaire français personnel (sauf pour la dictée)
Mathématiques	: machine à calculer de poche personnelle, non programmable
Allemand	: aucun

## EXAMENS D'ADMISSION / VERIFICATION DES ACQUIS DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS UTILES

### 8) Présence

Les candidat/e/s sont prié/e/s de se présenter 10 minutes avant le début de chaque examen, muni/e/s d'une pièce d'identité et de la preuve du paiement (récépissé postal).

### 9) Absence

En cas d'absence pour maladie ou accident, un certificat médical doit être fourni dans les meilleurs délais, sinon l'examen sera considéré comme échoué.

### 10) Conditions de réussite

L'examen d'admission est réussi lorsque le candidat satisfait aux conditions cumulatives suivantes pour les branches pour lesquelles il doit se présenter :

- a) une moyenne générale finale égale ou supérieure à 4.0
- b) aucune note finale inférieure à 3.0
- c) pas plus d'une note inférieure à 4.0

En cas d'échec de la session, seules les notes égales ou supérieures à 4.0 sont acquises.

11) L'examen d'admission ne peut être répété qu'une seule fois, au plus tôt à la session suivante. Sa finance est à nouveau due. Le candidat/e qui échoue doit se représenter dans toutes les épreuves pour lesquelles la note est inférieure à 4.0.

12) Le candidat/e qui échoue peut être appelé/e à passer l'examen dans une autre HEG. Les résultats obtenus dans une autre HEG sont reconnus.

13) **Résultats** : seront communiqués par écrit

## **EXAMENS D'ADMISSION / VERIFICATION DES ACQUIS** DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS UTILES

### **EXAMEN D'ADMISSION - TECHNIQUES QUANTITATIVES DE GESTION (TQG) : arithmétique commerciale et comptabilité**

**DUREE DE L'EXAMEN : 90 minutes**

**EXIGENCES (concernant les aspects arithmétiques et comptables) :**

#### **Chapitres TQG 1**

- Inventaires et bilan
- Les comptes
- Les écritures comptables et le journal
- Le résultat de l'entreprise
- Les calculs de l'intérêt
- Le compte-courant à intérêts
- Les changes
- Le compte privé
- Marchandises destinées à la vente
- Les effets de change
- Salaires et charges sociales
- Actifs et passifs transitoires
- Pertes sur débiteurs - Les comptes de Provision
- Balance de vérification, tableau de clôture, clôture

#### **TQG II**

- La taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
- Du prix d'achat au prix de vente
- Opérations relatives aux titres
- L'immeuble
- Les sociétés de personnes
- Les sociétés de capitaux
- Les amortissements
- Comptabilité analytique d'exploitation
- Calculs relatifs au Compte de résultat
- Réserves latentes - Comptabilisation des impôts
- Les plans comptables

#### **SUPPORTS RECOMMANDES :**

**TQG 1 et TQG II (édition 2002)**, J.-J. Schumacher; J.-P. Donzé  
Collection CCL, p.a. Imprimerie Vaudoise, av. Ruchonnet 15, 1001 Lausanne  
Tél. 021/317.51.95

N.B. : les corrigés des exercices peuvent aussi être obtenus auprès de l'Imprimerie Vaudoise.

## EXAMENS D'ADMISSION / VERIFICATION DES ACQUIS DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS UTILES

### EXAMEN D'ADMISSION - MATHEMATIQUES (Algèbre)

**DUREE DE L'EXAMEN : 90 minutes**

#### EXIGENCES

Les connaissances mathématiques de base requises pour l'entrée à l'Ecole correspondent aux chapitres de la MPC (maturité professionnelle commerciale) consacrés à l'algèbre du premier et du deuxième degré. Selon le programme cadre actuel de cette maturité la matière détaillée recouvre les domaines suivants :

**LES NOMBRES ET LES OPERATEURS** : calculs avec les nombres entiers, fractionnaires et réels; priorité des opérateurs arithmétiques et utilisation des parenthèses; travail avec les puissances, (y compris puissances fractionnaires et négatives); maîtrise de l'utilisation d'une calculatrice

**PREMIERES NOTIONS D'ALGEBRE** : opérations avec les polynômes, (effectuer, multiplier, réduire, factoriser); utilisation des identités remarquables; addition et simplification de fractions rationnelles.

**ALGEBRE DU PREMIER DEGRE (NUMERIQUE)** : résolution d'équations et d'inéquations du premier degré; systèmes linéaires à 2 et 3 équations; expression fonctionnelle et représentation de la droite.

**APPLICATIONS** : mise en équation et résolution de problèmes du premier degré à une ou plusieurs inconnues dans des contextes en rapport avec des activités commerciales et économiques.

**ALGEBRE DU DEUXIEME DEGRE (NUMERIQUE)** : résolution d'équations du deuxième degré (y compris équations bicarrées et équations irrationnelles); expression fonctionnelle et représentation de la parabole.

**APPLICATIONS** : mise en équation et résolution de problèmes du deuxième degré à une ou plusieurs inconnues dans des contextes en rapport avec des activités commerciales et économiques; détermination des extremums dans le contexte de problèmes d'optimalisation.

#### SUPPORTS RECOMMANDES :

"Algèbre", Swokowski  
Ed. LEP (dernière édition)

**EXAMENS D'ADMISSION / VERIFICATION DES ACQUIS**  
**DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS UTILES**

**EXAMEN D'ADMISSION - ALLEMAND**

1/2

**DUREE DE L'EXAMEN : 60 minutes**

L'examen comprendra une épreuve technique (grammaire, vocabulaire) et une explication de texte (compréhension + expression).

**EXIGENCES**

**Connaissances grammaticales**

**La fonction des mots dans la proposition :**  
(l'emploi des cas et des prépositions)

le sujet  
l'attribut du sujet  
les compléments d'objet  
les compléments circonstanciels : temps/lieu/manière/moyen  
les compléments du nom  
les régimes des verbes

**La construction :**

place du verbe  
place des compléments : pronoms personnels/compléments d'objet/circonstanciels  
place de la négation

**La conjugaison :**

les verbes faibles  
les verbes forts  
les verbes mixtes  
les verbes : séparables/inséparables/pronominaux  
les temps : présent/impératif/prétérit/passé composé/futur/subjonctif 2  
les auxiliaires de mode (aux mêmes temps)  
la voie active  
la voie passive

**EXAMENS D'ADMISSION / VERIFICATION DES ACQUIS**  
**DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS UTILES**

**EXAMENS D'ADMISSION – ALLEMAND (suite)**

2/2

**Les adjoints du nom :**

l'article : défini/indéfini

les adjectifs démonstratifs

les adjectifs interrogatifs

les adjectifs possessifs

les adjectifs numéraux : cardinaux/ordinaux

l'adjectif épithète : sa place

sa déclinaison : forte/mixte/faible

ses degrés de comparaison : le comparatif de l'adjectif et de l'adverbe, le superlatif de l'adjectif et de l'adverbe

**Les prépositions**

**Les pronoms et adverbes interrogatifs**

**Les prépositions subordonnées**

**B. Connaissances de vocabulaire**

vocabulaire considéré comme élémentaire (environ 1.500 mots)

**C. Compréhension de textes simples (écrits et oraux)**

## EXAMENS D'ADMISSION / VERIFICATION DES ACQUIS DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS UTILES

### EXAMEN D'ADMISSION - ANGLAIS

#### DUREE DE L'EXAMEN : 60 minutes

L'examen teste :

La compréhension écrite (explication de texte)

Les connaissances techniques (épreuve de grammaire, vocabulaire et/ou traduction de français en anglais)

L'expression écrite (composition courte ou questions à développer)

### EXIGENCES

**Compréhension orale**

**Compréhension écrite**

**Expression écrite**

**Connaissances techniques**

Il est essentiel de maîtriser :

les structures et la grammaire de base

le vocabulaire courant

#### a) **Structures et grammaire de base :**

Les sujets suivants sont particulièrement importants :

Temps des verbes aux formes affirmative, interrogative et négative :

voix active : tous les temps, à la forme simple et continue,  
dans leur usage courant;

voix passive : present, past, future, present perfect.

flexions des verbes irréguliers courants.

Auxiliaires de mode : can, must, may et leurs verbes de substitution aux temps courants; should, need.

Prépositions usuelles (relations temporelles, spatiales et d'association logique)

Emploi et suppression de l'article "the" (règles de base)

Les principaux verbes suivis de l'infinitif ou du gérondif

La proposition infinitive (I want him to come)

Les propositions relatives, la suppression du pronom relatif

La comparaison

#### b) **Vocabulaire de base :** niveau maturité professionnelle

**EXAMENS D'ADMISSION / VERIFICATION DES ACQUIS**  
**DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS UTILES**

**EXAMEN D'ADMISSION - FRANCAIS**

**DUREE DE L'EXAMEN : 90 minutes**

**Exigences :**

**Rédaction :**

Planifier et organiser un texte argumentatif

**Explication de texte :**

Dégager l'articulation des concepts ou des idées les uns par rapport aux autres  
Savoir en expliquer le sens général

**Lettres commerciales :**

Rédaction de lettres commerciales

**Support recommandé :**

Communication et rédaction professionnelles, François Henny, ouvrage édité par  
l'ASSAP, Sablons 53, 2002 Neuchâtel, 032 / 721 15 16